

Saint-Lô

# Après le bac : et pourquoi pas l'apprentissage ?

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | lundi 22 janvier 2018

541 mots



*Les étudiants et intervenants ont accueilli les visiteurs, samedi. Ici sur le Campus 1.*

Dans l'enseignement supérieur, les formations en apprentissage ont le vent en poupe. C'est ce que confirme Fim CCI formations, qui a organisé, samedi, une journée portes ouvertes.

Pourquoi ? Comment ?

Quelles sont les formations proposées à Fim CCI ?

Fim CCI formations, qui a organisé, samedi, une journée portes ouvertes, compte deux sites à Saint-Lô : Campus 1, en centre-ville et Campus 2, avec la Chambre de commerce et d'industrie, à Agglo 21.

« **Nous accueillons environ 800 étudiants, apprentis ou stagiaires** », indique Régis Provost, directeur de l'apprentissage et responsable du Campus 1. Environ 400 étudiants sont accueillis sur le Campus 1, qui regroupe l'École de gestion et de commerce (EGC), les filières Commerce international, Développement d'affaires agroalimentaires et Management des opérations et logistique.

Sur le Campus 2, trois filières sont réunies : hôtellerie-restauration, vente, et « **une filière en plein développement** », le Web multimédia, du bac + 2 au bac + 5, tout en apprentissage, « **avec trois diplômes et avec le soutien du conseil régional. On observe tous les ans une augmentation des effectifs** ».

L'apprentissage se développe-t-il dans l'enseignement supérieur ?

Selon Régis Provost, la moitié des apprentis de Fim CCI (tous sites confondus) sont dans l'enseignement supérieur. « **À présent, les meilleurs viennent à l'apprentissage, qui désormais se mérite.** » Et les formations se multiplient. Ainsi, « **le Fim CCI a cinq diplômes bac + 5 dans le département, dont quatre à Saint-Lô, qui seront tous proposés en apprentissage à la rentrée 2018** ».

Exemple emblématique, sur le Campus 1 : le nouveau diplôme bac + 5 Responsable d'affaires agroalimentaires. « **C'est une formation en apprentissage soutenue par le conseil régional. Onze candidats sélectionnés ont commencé.** »

Quels sont ses atouts ?

Premier avantage : l'insertion professionnelle. « **L'apprentissage permet une insertion rapide, en particulier pour les bac + 5. De plus, les personnes sont tout de suite aux responsabilités** », note Régis Provost. Avec des fonctions d'encadrement et des salaires plus élevés.

Autre atout : « **C'est un moyen de faire des études tout en étant payé.** » Ajoutons à cela que la Région alloue différentes aides aux apprentis pour leur logement, leur mobilité et même leurs loisirs.

Est-il difficile de trouver des places en entreprise ?

« **C'est plus facile que par le passé**, estime Régis Provost, **sauf dans les nouvelles filières où il faut faire connaître le dispositif** ». Dans certaines filières (telles que la logistique industrielle et agroalimentaire), il y a même « **plus de demandes d'entreprises que nous n'avons de candidats** ».

Samedi 24 mars, de 10 h à 17 h, journée portes ouvertes sur le Campus 2 (CCI, sur le site d'Agglo 21), dans le cadre de la Quinzaine de l'apprentissage.

Émilie MICHEL.